

LIVRE BLANC

ASSOCIATION CŒUR DE GRENADE: LIEU DE VIE !?

Janvier 2016 (mise à jour #1)

Grenade
Se Déplacer Facilement
zone de rencontre accessibilité
Se Déplacer Autrement enfants mode doux
Se Déplacer Agréablement patrimoine CGLV
Se Déplacer Utilement commerces proximité piétons
Bastide **Halle** **lien social** **aménagement urbain** vélos
CARAPATTES cadre de vie



Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse.

(N. Mandela 1918-2013)

Sommaire

1	Introduction.....	5
2	Présentation de l'association « Cœur de Grenade : Lieu de vie »	5
3	Présentation du principe de la « zone de rencontre »	6
3.1	Qu'est-ce qu' « une zone de rencontre » ?.....	7
3.2	Pourquoi et pour qui mettre en place une « zone de rencontre » ?.....	7
3.2.1	La « zone de rencontre » en réponse à notre attente?.....	8
3.2.2	La « zone de rencontre » en écho avec le passé de la ville et en prévision de son avenir.....	8
3.3	Où mettre en place la « zone de rencontre » ?.....	8
3.4	Comment mettre en place la « zone de rencontre » ?	9
4	Les actions liées à la « zone de rencontre » du cœur de Bastide de Grenade.....	10
4.1	Quatre axes de travail autour du thème « Se déplacer ».....	10
4.2	Une « Zone de rencontre » pour Se Déplacer Utilement	12
4.2.1	Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »	12
4.2.2	Nos propositions pour Se Déplacer Utilement à Grenade	13
4.3	Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Autrement.....	14
4.3.1	Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »	14
4.3.2	Nos propositions pour Se Déplacer Autrement à Grenade	14
4.4	Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Facilement	15
4.4.1	Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »	15
4.4.2	Nos propositions pour Se Déplacer Facilement	15
4.5	Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Agréablement.....	15
4.5.1	Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »	15
4.5.2	Les actions proposées par CGLV	16
5	Conclusion.....	16
6	Mises à jour du document avec les actions/projets de l'association CGLV.....	17
6.1	Mis à jour #1(janvier 2016)	17

6.1.1	Se Déplacer Utilement : Projet de ZAco en entrée de ville.....	17
6.1.2	Se déplacer Autrement : C'est une rue, pas une route !?	17
6.1.3	Se déplacer Facilement : Commission Accessibilité	18
6.1.4	Se déplacer Agréablement : AlterMoB' Grenade.....	18
7	Références.....	19
	Annexes.....	20
	Fiches Actions.....	25

1 Introduction

Qu'il s'agisse de se déplacer pour aller travailler, pour aller à l'école, pour aller faire ses courses ou tout simplement pour le plaisir et la curiosité, il convient de réfléchir à comment nous devons adapter nos modes de déplacement aux contraintes de la ville, aux envies des habitants, aux réalités économiques et à la protection de l'environnement.

Cette réflexion est l'affaire de tous. Elle doit être partagée entre les différents usagés puis portée vers les institutionnels en charge des décisions pour assurer une cohésion de l'ensemble du projet dans un échange permanent et constructif tout en étant en perspective avec la réalité du terrain.

Le présent document présente une synthèse du travail de l'association citoyenne « cœur de Grenade : lieu de vie !? » sur l'année 2013. Les différentes actions et projets s'articulent autour de cette thématique commune qui représente un des enjeux auquel doit faire face Grenade : « Se déplacer » tout en gardant l'attractivité qui a conduit de nombreuses personnes à faire le choix de s'y installer.

Nous avons fait le pari qu'une association citoyenne (présentée dans le § 2) est la bonne structure pour mener cette réflexion, loin de toute considération partisane. Par son ouverture, elle est à même de regrouper tous les publics de la commune.

Dans le §3, vous trouverez une présentation détaillée d'un nouveau type d'aménagement public : « la zone de rencontre » que nous pensons parfaitement adapté à notre commune et capable de répondre à son évolution pour les années à venir.

Autour de cet aménagement, le §4 présente de manière synthétique les différents projets sur lesquelles nous travaillons, il renvoie à des fiches actions détaillées disponibles à la fin du document.

Bonne lecture !

2 Présentation de l'association « Cœur de Grenade : Lieu de vie »

L'association « Cœur de Grenade : lieu de vie !? » (CGLV) a été créée en mars 2013, elle compte au moment de la rédaction de ce document une soixantaine de membres. C'est une association citoyenne, on peut également parler de démocratie participative car il s'agit de réfléchir ensemble sur une problématique liée à la vie d'une commune afin de proposer des améliorations pour ensuite, si nécessaire, les porter vers les institutions en charge de la mise en œuvre.

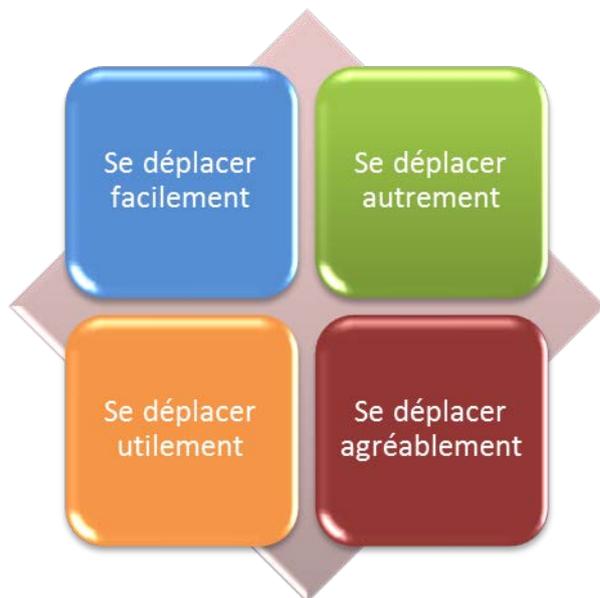
Les membres de l'association sont représentatifs de la population de la commune en termes de classes d'âge, de profils socio-économiques et de répartitions sur le territoire de la commune.

Plusieurs constats ainsi qu'une volonté d'action et d'évolution fédèrent les membres de l'association:

- **Des difficultés à se déplacer facilement dans le centre quand on est en fauteuil roulant, avec une poussette ou plus généralement quand on a des difficultés à marcher.**
- **Une circulation dangereuse pour profiter pleinement et autrement de l'espace public.**
- **La fermeture d'un commerce de proximité (la boucherie du tour de Halle) qui menace l'offre commerciale globale.**
- **Un patrimoine architectural à préserver. Un potentiel économique, touristique à mettre en valeur.**

Ainsi, il est apparu évident que ce n'était qu'au travers d'une démarche collective qu'on pouvait essayer de répondre à ces attentes. **Or, dans une ville, quoi de plus collectif et partageable que l'espace public ?**

Naturellement une réflexion autour de l'aménagement et du déplacement dans l'espace public est née, orientée autour de 4 grands axes :



- **Se Déplacer Facilement** pour tendre vers plus de sécurité et d'accessibilité pour tous
- **Se déplacer Autrement** et ainsi développer les modes de déplacements doux sans entraver la circulation des véhicules motorisés
- **Se déplacer Utilement** et ainsi dynamiser le centre urbain
- **Se déplacer Agréablement** dans une ville au patrimoine mise en valeur

Ces axes identifiés, nous avons alors cherché quel type d'aménagement pouvait correspondre à ces attentes et la « zone de rencontre » est apparue comme parfaitement adaptée (détaillée dans le chapitre suivant).

Des réunions de travail ont permis d'affiner le projet, de faire naître de nouvelles idées, de rassembler de nouveaux membres et de partager sur les rencontres avec la municipalité, la CCSG ¹ et le CG31 et d'autres associations aux projets similaires (« Rue de l'Avenir » par exemple).

Un partenariat avec des associations locales sur Grenade (Foyer rural et association des commerçants) est également mis en place.

3 Présentation du principe de la « zone de rencontre »

Dans ce chapitre, nous présentons le principe d'une « zone de rencontre », des exemples de villes qui ont adoptées ce dispositif et comment mettre en place un tel aménagement.

Ce travail s'appuie sur d'importantes recherches documentaires et sur notre participation aux journées thématiques sur les zones de rencontre organisées par le CERTU. Notamment lors de celle dédiée à « valorisation des centres-

¹ Les termes en italique sont détaillés dans le tableau Références § 6

villes » au cours de laquelle nous avons participé à une table ronde nous permettant de bien comprendre ce qu'est une zone de rencontre, ce qu'elle apporte à une commune et d'échanger avec des institutionnels et des aménageurs.

3.1 Qu'est-ce qu'« une zone de rencontre » ?

La « zone de rencontre » est définie par le décret 2008-754 du 30 juillet 2008 du code de la route comme étant un nouveau statut de l'espace public où la priorité est donnée aux piétons et aux modes de circulation doux (vélo, roller etc...) sur les véhicules motorisés qui doivent circuler à vitesse réduite (20km/h soit pour la plupart des véhicules en seconde vitesse).

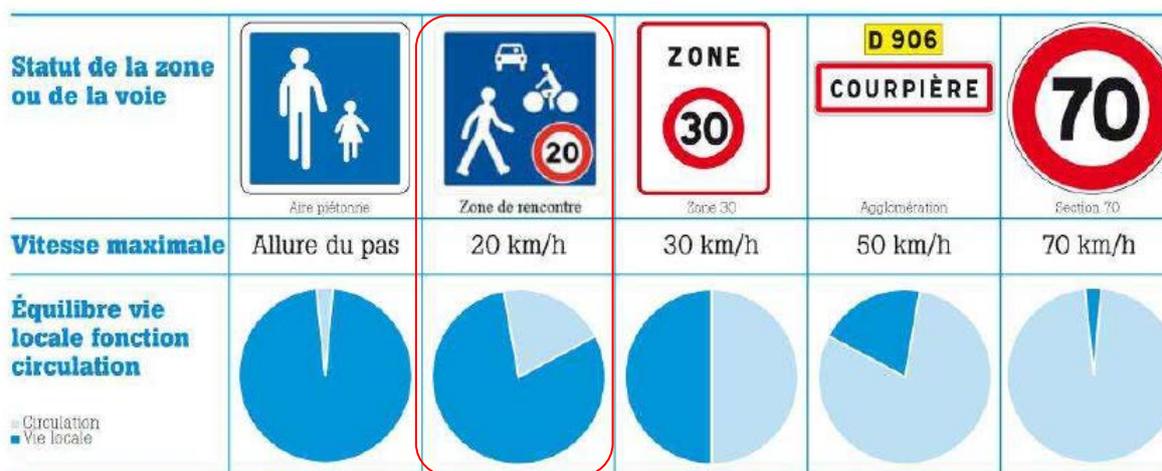


Figure 1: Différents statuts de l'espace public (source CERTU)

Avec le schéma ci-dessus, on peut constater que la « zone de rencontre » fait partie intégrante d'une réflexion globale de hiérarchisation de l'espace public. En effet, pour une bonne réussite, il convient d'intégrer une « zone de rencontre » dans une zone 30 plutôt que d'en créer une isolée et de même il convient d'éviter la création d'axe de transit dans ces espaces d'apaisement de la circulation.

La « zone de rencontre » est utilisée dans de nombreuses villes de France et d'Europe quel que soit leur taille dans le même objectif : maintien du cadre de vie. Bien que relativement récente, des retours d'expérience existent déjà. Ces communes sont répertoriées et suivies par le CERTU au travers d'un observatoire national : l'ONZOR, de la plus petite (Carennac (46) 416 hts) à de beaucoup plus grandes (Lyon, Paris, Metz...)

3.2 Pourquoi et pour qui mettre en place une « zone de rencontre » ?

Les situations concernées par ce type d'aménagement en lien avec le centre de Grenade (extraits de la liste CERTU ref 1) sont :

- un lieu de concentration de commerces, services publics, équipements culturels entraînant une forte présence piétonne ;
- une rue, ou un ensemble de rues d'un centre-ville ancien où l'on souhaite maintenir une desserte automobile tout en privilégiant la déambulation du piéton touriste ou local ;
- un lieu où les conflits entre piétons et autres usagers à l'intérieur d'une zone 30 nécessitent de donner une réelle priorité aux piétons ;
- une rue trop étroite pour disposer de trottoirs assez larges pour respecter les règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (Remarque : cette situation a été choisie par la CCSG et la municipalité de Grenade lors de la rénovation de la rue de l'Égalité entre les rues Gambetta et Roquemaurel).

3.2.1 La « zone de rencontre » en réponse à notre attente?

Comme présenté au chapitre 2, nous avons confronté nos attentes avec les objectifs des nouveaux aménagements que sont : la zone 30, la « zone de rencontre » et la « zone piétonne ». Rapidement, il est apparu que la « zone de rencontre » est la mieux adaptée pour Grenade car :

- La « zone de rencontre » répond au besoin de partage de l'espace public entre les différents usagers : piétons, PMR², cyclistes et véhicules à moteur au profit du plus fragile.
- La « zone de rencontre » contribue à rendre la ville durable car elle est compatible avec les nouveaux règlements qui s'appliquent déjà (Agenda 21 de la CCSG ref 2, Charte du développement durable de la Commune de Grenade ref 3, PRQA Midi-Pyrénées ref 4) ou ceux qui vont s'appliquer dans l'avenir (Recommandations et Obligations du SCOT Nord Toulousain ref 5) dans le domaine des déplacements.
- La « zone de rencontre » par sa fonction d'apaisement favorise le commerce.
- La « zone de rencontre » est parfaitement adaptée aux centres historiques anciens qui ne sont pas des musées à ciel ouvert (où les zones piétonnes sont plus adaptées) mais des villes où la vie demeure avec un patrimoine riche à préserver et à mettre en valeur.

3.2.2 La « zone de rencontre » en écho avec le passé de la ville et en prévision de son avenir

S'il apparaît qu'on parle d'un nouveau statut de l'espace public, on peut se poser la question : mais **finalement est ce bien si nouveau que cela ?**

Avec ce type d'aménagement, il s'agit, ni plus, ni moins, de **renouer** avec l'histoire de Grenade à savoir son statut de Bastide. Si on se rapporte au travail de Mrs Frapech & Lagorce dans le livre « Le pays de Save et Garonne ». Au moment de sa construction, Grenade fait partie du réseau des villes nouvelles construites notamment autour d'une volonté sociale et commerciale. D'ailleurs, sa structure particulière répond à cette volonté.

Mais comme on peut le voir dans le livre blanc du Centre D'Etude des Bastides (ref 6), l'évolution de la vie, les nouvelles exigences de consommation et la proximité de grands pôles d'attractions que sont Toulouse, Blagnac et Montauban, ont fait perdre petit à petit l'attractivité de l'hyper centre de Grenade. Cependant, depuis quelques années, toutes les études font état d'un retour en force des centres-villes (CREDOC ref 7).

Ainsi, il ne s'agit évidemment pas de revenir au moyen âge mais d'utiliser le principe de la « zone de rencontre » pour rééquilibrer la situation actuelle du centre-ville au **profit** de la vie locale (voir figure 1) et **préparer** l'avenir des nouvelles exigences en lien avec le développement durable.

3.3 Où mettre en place la « zone de rencontre » ?

Nous avons choisi de ne pas définir un périmètre trop précis mais plutôt une zone dans lequel il conviendra de définir la « zone de rencontre » en fonction des centres d'intérêt humains, économiques, culturels et touristiques et en concertation avec les différents acteurs de la comune.

² PMR :Personne à Mobilité Réduite

Le pictogramme est clair, la présence des véhicules motorisés demeure avec un partage de la voirie suivant le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus faible (le piéton/le cycliste). Pour indiquer la sortie de la zone de rencontre on remarque qu'il est conseillé de revenir vers une zone 30 afin de conserver une circulation apaisée à proximité de la « zone de rencontre ».

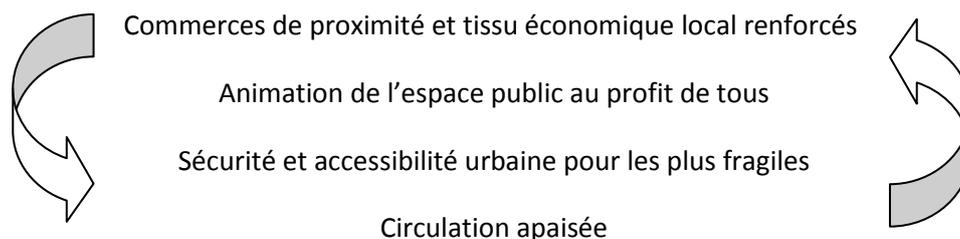
Pour une mise en place efficace et une bonne acceptation de tous :

1. Un processus de concertation doit être mené avec les différents acteurs de la commune et de la CCSG.
2. Une phase de test peut être proposée afin de vérifier ou lever d'éventuels « points durs » avec une définition d'indicateurs pour un retour d'expérience productif.
3. Mise en place finale. Il est important que chacun puisse s'approprier cet espace et pour cela une inauguration festive des nouveaux aménagements est une initiative intéressante.
4. Une analyse entre 6 mois et 1 an est proposée pour évaluer le projet au travers des indicateurs.

On peut pour cela s'appuyer sur ce qui a été fait dans d'autres communes, par exemple dans la ville d'Agen (ref 8).

4 Les actions liées à la « zone de rencontre » du cœur de Bastide de Grenade

On l'a vu dans le chapitre précédent, la finalité de ce type d'aménagement est d'enclencher un cercle vertueux :



4.1 Quatre axes de travail autour du thème « Se déplacer ».

Pour la commune de Grenade, l'association CGLV propose de traduire cela par 4 grands axes de réflexion :

- **Se déplacer Utilement** et ainsi dynamiser le centre urbain

Ce que nous ne voulons plus pour Grenade	Ce qu'a permis la création d'une « zone de rencontre » dans d'autres communes
De la fermeture des commerces de proximité	Une augmentation du CA des commerces dans zones à priorité piétonne (Ref 8&9)
D'une lente transformation de Grenade en ville dortoir avec un hyper centre uniquement occupé par des services : banques, assurances ou agences immobilières	L'implantation de nouveaux commerces et emplois pour une offre plurielle et une ville durable Du lien social et intergénérationnel grâce à une offre commerciale complète centre-ville (voir figure 2 ci-dessous)

Une étude comparative sur les distances à pied parcourues pour panier d'achat plaisir (hors alimentaire) a été menée sur différents lieux d'activités commerciales. Les résultats sont disponibles annexe 1.



Figure 2: Boucherie & commerces plaisirs dans une même zone à priorité piétonne à Rodez

- **Se déplacer Autrement** et ainsi développer les modes de déplacements doux sans entraver la circulation

Ce que nous ne voulons plus pour Grenade	Ce qu'a permis la création d'une « zone de rencontre » dans d'autres communes
D'une commune accidentogène (Figure 3 ci-dessous)	Apaiser la circulation permet de réduire significativement les risques d'accidents
De vitesses excessives dans une zone très urbanisée	Réduire la vitesse du flux motorisé sans l'interrompre et donc partager l'espace public
D'un centre-ville qui soit une zone de transit	Permettre le développement des modes alternatifs de déplacement
Des pollutions engendrée par la circulation	Permettre un accès clair vers les zones de stationnement

Grenade : accidents de la route entre 2005 et 2011

Données 2005-2011	Grenade	Moyenne nationale
Nombre total d'accidents	42	16
Nombre de personnes tuées	7	1
Nombre de personnes indemnes	32	15
Nombre de personnes blessées	51	21
- dont blessés graves	31	8
- dont blessés légers	20	13

Figure 3:Chiffres de l'accidentologie pour la commune (source Ministère de l'Intérieur)

- **Se Déplacer Facilement** pour tendre vers plus de sécurité et d'accessibilité pour tous

Ce que nous ne voulons plus pour Grenade:	Ce qu'a permis la création d'une « zone de rencontre » dans d'autres communes
Des PMR en difficulté	Partager l'espace public en pensant au plus fragile. Simplification et mise en valeur de l'espace public en lien avec la rénovation de la Halle
D'être très vigilant pour ses enfants dès qu'on se promène dans la rue	Le sentiment de sécurité est synonyme d'achat plaisir : La distance adulte –enfant est un indicateur utilisé dans les centres commerciaux : au plus cette distance est importante au plus l'adulte est en capacité de se « concentrer » sur ses achats

- **Se déplacer Agréablement** dans une ville mise en valeur par la qualité urbaine et « mise en scène urbaine »

Ce que nous ne voulons plus pour Grenade	Ce qu'a permis la création d'une « zone de rencontre » dans d'autres communes
D'une ville qui se dégrade par des comportements d'incivilité: poubelles, déjections canines, stationnements illicites et circulation en sens interdit	Réappropriation de l'espace public ainsi ce qu'on ne fait pas chez soit, on ne le fera pas dans un espace où il y a de la vie
D'un sentiment de fatalité et de résignation	Mise en valeur de notre incroyable patrimoine avec notamment la Halle rénovée pour être fier de notre commune

4.2 Une « Zone de rencontre » pour Se Déplacer Utilement

4.2.1 Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »

Par définition la « zone de rencontre » est particulièrement adaptée à un lieu de concentration de commerces comme on le trouve dans le périmètre proposé. En effet, en partageant l'espace public, les véhicules qui le désirent peuvent continuer à accéder à l'hyper-centre. Les piétons et cyclistes, prioritaires, peuvent investir l'espace librement car il convient de rappeler une évidence : **au moment d'entrer dans un commerce/service, nous sommes tous piétons !**

D'autre part, il est bon de noter que les envies et habitudes changent (CREDOC ref 7). Le coût de l'énergie nous pousse à limiter nos déplacements motorisés, la population des centres villes vieillie, la sensibilisation à l'environnement augmente... De nombreuses études montrent que plus en plus de gens se tournent vers les commerces de proximité (notamment vers les moyennes surfaces implantées dans les centres villes comme le 8àHuit qui deviennent un pôle d'attraction qui bénéficie aux autres commerces proches). Le tableau ci-dessous montre que malheureusement cette évolution n'est pas toujours intégrée et le dogme du « no parking no business » demeure ancré dans les esprits.

Modes de transport utilisés dans les rues centrales d'Oslo et estimation des commerçants

	Modes de transport utilisés	Modes de transport estimés par les commerçants
Marche et vélo	62 %	39 %
Transports publics	21 %	20 %
Voiture	17 %	41 %

Figure 4: Différence de perception sur les moyens de déplacement vers les commerces de proximité (source ADEME)

4.2.2 Nos propositions pour Se Déplacer Utilement à Grenade

L'objectif de notre association étant de redonner au cœur de ville son caractère de lieu de partage et de vie, nous considérons évidemment les commerces de proximité comme indispensables et au centre de nos attentions. Ainsi, notre association a travaillé sur certains points ci-dessous en partenariat de l'association des commerçants de la Bastide.

1. Comment connaître les habitudes de consommation de la population de Grenade ?

Objectif : Savoir si l'offre de commerce de proximité correspond aux habitudes de consommation de la population de Grenade : fréquentation, type de commerce, horaire et jours d'ouverture etc...

Moyens	Details
Définition d'une enquête sur les habitudes de consommation qui serait diffusée auprès des clients des commerces de la commune	Voir Fiche Action n°1

2. Comment communiquer positivement sur l'offre de commerce de proximité ?

Objectif : Faire connaître les commerçants et les services proposés.

Moyens	Détails
Proposer à la vente pour Noël une boîte de jeu de type participatif avec des illustrations de Grenade (rues, commerces, patrimoines etc...).	Voir Fiche Action n°2
Offrir des avantages pour inciter à consommer local avec le slogan « Consommer local : tout le monde y gagne ! »	

3. Comment apporter un soutien aux commerces en difficultés ?

Objectif : Une offre commerciale complète (au moins sur les produits alimentaires) permet de capter les clients pour d'autres types d'achat plus « plaisirs ». Il convient donc d'assurer cette offre et de prévenir en amont quand il y a une difficulté.

Moyens	Détails
Faire des courriers et/ou des actions de soutien	Courrier de soutien au nom de l'association pour la rénovation du 8àHuit (texte en annexe 2) Recherche de nouveau local pour la boulangerie de la Save
Pour retrouver la dynamique du Samedi matin proposer un marché du soir en semaine (18h -21h)	Un projet de « Ruche qui dit oui » est actuellement à l'étude

4. Comment aider les clients qui viennent en voitures dans leur recherche de stationnement ?

Objectifs : Guider les véhicules dès l'entrée de la commune vers des zones de stationnement gratuites et illimitées à proximité du centre commerçant pour alléger mécaniquement la pression sur la zone bleu existante. Optimiser les places de la zone bleue dans le périmètre de la « zone de rencontre ».

Moyens	Détails
Proposer une offre globale et cohérente sur ce sujet	Voir Fiche Action n°3
Trouver un espace de stationnement pour les 2 roues	

4.3 Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Autrement

4.3.1 Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »

En mettant le piéton au centre de l'aménagement, la « zone de rencontre » est bien évidemment tout à fait indiquée dans une politique de développement de ville durable autour des modes de déplacement doux (marche et vélos) pour Grenade. Ainsi, avec ce type d'aménagement nous pouvons répondre aux actions de la Charte du Développement Durable éditée par la municipalité (ref 3) et plus largement aux actions de l'Agenda 21 de la CCSG (ref 2).

4.3.2 Nos propositions pour Se Déplacer Autrement à Grenade

1. Comment sensibiliser les plus jeunes au code de la rue ?

Objectifs : Les enfants des écoles maternelles et élémentaires, les collégiens sont des populations fragiles à protéger mais également de futurs adultes à sensibiliser sur les problématiques de déplacement.

Moyen	Détail
Création d'une ligne CARAPATTES pour le groupe scolaire Bastide	Voir Fiche Action n°4
Itinéraires sécurisés pour les collégiens	Définition de l'action en cours

2. Comment informer la population des nouvelles règles en vigueur dans les zones 30 ou de rencontre ?

Objectifs : Comme présenté dans le chapitre 2, les aménagements de type « zones » en faveur d'un partage de l'espace public sont récentes et très différentes des anciennes signalétiques bornée à définir le statut d'une seule rue. Il est donc nécessaire de rappeler les règles et devoirs à respecter quand on entre dans une zone 30 ou une « zone de rencontre » qu'on soit automobiliste, cycliste ou piéton (voir les 3 à la fois...)

Moyen	Détails
Création d'un document de synthèse des règles de bonne conduite en Z30 et « zone de rencontre » pour les différents usagers de la rue	Voir Fiche Action n°5

4.4 Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Facilement

4.4.1 Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »

Au travers d'un rééquilibrage au profit de la vie locale, il s'agit de rendre aux plus fragiles l'accès à l'espace public. Parmi les plus fragiles, nous pensons tout particulièrement aux aînés et aux PMR. Normalement dans une « zone de rencontre » cette accessibilité est assurée par des aménagements spécifiques de la chaussée avec notamment des hauteurs maximales à respecter pour les bordures des espaces piétons. Ces recommandations sont listées dans la PAVE établie par la marie et celle de la CCSG (ref 10).

4.4.2 Nos propositions pour Se Déplacer Facilement

1. Comment permettre l'accès de tous sous la Halle?

Objectifs : Nous avons tous fait l'expérience au moins une fois, si on cumule stationnement illicite sur passage protégé + bordure des arbres + chaîne+ barrière de sécurité alors il devient impossible d'accéder au périmètre de la Halle quand on a des difficultés à se déplacer.

Moyen	Détails
Changer la configuration des accès piétons sous la Halle	Voir Fiche Action n°6

2. Comment sécuriser les déplacements dans le périmètre de la zone rencontre et hors du périmètre?

Objectifs : Permettre à tous d'accéder facilement aux commerces, aux espaces publics et aux services dans le centre-ville mais aussi plus largement sur l'ensemble de la commune.

Moyen	Détails
Recenser les points durs pour les PMR pour les déplacements, pour les stationnements	Voir la liste en cours d'écriture en annexe 3

4.5 Une « zone de rencontre » pour Se Déplacer Agréablement

4.5.1 Comprendre le lien avec la « zone de rencontre »

En favorisant les déplacements doux, les aménagements du type « zone de rencontre » permettent de mettre en valeur le patrimoine par une meilleure visibilité des cheminements comme ceux déjà mis en place par la CCSG (voir photo ci-dessous), par une meilleure exposition des bâtiments remarquables et par une appropriation de l'espace public.



4.5.2 Les actions proposées par CGLV

1. Comment informer sur le patrimoine de la Bastide?

Objectifs : Aider les visiteurs à se repérer dans la Bastide afin de cheminer vers les points d'intérêts de la commune.

Moyen	Détails
Remettre les plaques signalétiques dans les rues avec un texte associé si nécessaire. Identifier les points d'intérêts de manière permanente avec les panneaux mis en place lors des journées du patrimoine.	Voir Fiche Action n°7

2. Comment attirer des visiteurs?

Objectifs : Faire connaître le patrimoine de Grenade.

Moyen	Détails
Organiser un événement annuel de préférence en relation avec l'histoire de Grenade	Voir Fiche Action n°7

5 Conclusion

Nous espérons que ce document vous aura montré l'intérêt et le sérieux des actions de l'association « Cœur de Grenade : Lieu de vie !? ». Pour qu'elles puissent être portées et que de nouvelles naissent : nous avons besoin de vous. Venez nous rejoindre à l'association, pour faire du cœur de Grenade un lieu de vie et plus largement de Grenade un lieu de partage !

Association « Cœur de Grenade : Lieu de vie !? » 49 rue Gambetta 31330 Grenade

Contacts : asso_cglv@orange.fr

<http://coeurdegrenadelieudevie.over-blog.com>

<http://facebook/pages/coeurdegrenadelieudevie>



6 Mises à jour du document avec les actions/projets de l'association CGLV

6.1 Mis à jour #1 (Janvier 2016)

Depuis l'écriture de ce Livre Blanc l'association CGLV a continué à travailler dans les 4 axes autour de la thématique du déplacement en fonction des opportunités telles que :

- Travaux de voiries planifiés
- Commission accessibilité
- Projet de création de ZAC
- Semaine de la Mobilité

Ce chapitre regroupe les documents associés à cette mise à jour

6.1.1 Se Déplacer Utilement : Projet de ZACo en entrée de ville.

Un projet de Zone d'Activité Commerciale a été proposé par la CCSG en entrée de la commune de Grenade route de Toulouse.

Une démarche de co-construction du projet à été mise en place avec 2 ateliers participatifs au second semestre 2015.

L'association CGLV relève 3 points de vigilance :

- Le nécessaire équilibre à conserver entre cette espace et le cœur de ville (à la fois économique mais également moyens pour « mise en valeur »).
- Le traitement spécifique à faire de l'entrée de ville et de la liaison (en modes doux) avec les lieux de vies.
- Le contenu de cette ZACo doit être pluriel : commercial, service et habitat.

Ici les liens vers les documents édités par CGLV :

- Bilan/questions suite au premier atelier : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/57/94/20150625/ob_c0a22b_retouratelier1cglv.pdf
- Contribution pour le second atelier : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/57/94/20151027/ob_7e455f_contributioncglvatelier2v1.pdf

6.1.2 Se déplacer Autrement : C'est une rue, pas une route !?

A l'occasion de travaux de voirie programmés par la municipalité et la CCSG (réseaux et/ou travaux de surface), l'association a édité un ensemble de critère qui nous semblait important pour distinguer une voirie en zone d'habitat (une rue) d'une voirie de liaison (une route). Cette distinction pas forcément prise en compte par le passé peut revêtir des formes diverses dans de l'aménagement mais également vise à faire du riverain de la rue un partenaire des institutions pour remettre de la vie.

Ici un lien vers ces critères : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/57/94/20150121/ob_c3d6b5_crr06-01-2015.pdf

2 projets nous ont permis de proposer la mise en application de ces critères :

- Rénovation des réseaux rue Gambetta (premier semestre 2015) : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/57/94/20150121/ob_c12a3a_penser-amenager-firevivregambetta.pdf

Seul 1 des propositions listées ici a été retenue.

- Rénovation réseau et travaux de surface rues de l'Abattoir et Belfort (panifié pour 2016) : http://data.over-blog-kiwi.com/0/47/57/94/20150212/ob_fd5b5b_cr-mairie-2015-01-30.pdf

6.1.3 Se déplacer Facilement : Commission Accessibilité

Suite à la loi de mise en conformité des accès aux PMR des lieux publics la mairie de Grenade a mis en place une commission Accessibilité qui s'est réunie 1 fois en 2015.

Ici le CR de cette réunion : <http://coeurdegrenadelieudevie.overblog.com/2015/07/se-deplacer-facilement-gap-accessibilite.html>

6.1.4 Se déplacer Agréablement : AlterMoB' Grenade

L'association CGLV a organisé 3 événements dans le cadre de la semaine Européenne de la Mobilité dont le thème cette année était « Do the Righth Mix ».

3 événements + 1 fil rouge :

- Parade en vélos décorés pour l'ouverture du Festival Grelin'Grenade en partenariat avec le Foyer Rural.
- Reprise des lignes CARAPATTES avec surprises pour les petits marcheurs !
- Salon de l'Eco-Mobilité en partenariat avec la Municipalité et la CCSG.

En fil rouge toute la semaine : une chasse aux trésors chez les commerçants de proximité sur le thème de la mobilité alternative à la voiture particulière.

Ici le blog dédié à cet événement : <http://altermobgrenade.over-blog.com/>

7 Références

Renvoi	Titre et lien
1	Fiche de présentation des zones de rencontre- <i>Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (CERTU)</i> http://www.certu.fr/ Observatoire National des ZOnes de Rencontre http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr/onzor-r178.html
2	Agenda 21- <i>Communauté de Commune Save et Garonne (CCSG)</i> http://www.cc-saveetgaronne.fr/vivre-en-save-garonne/developpement-durable/agenda-21
3	Charte du Développement durable- <i>Mairie de Grenade</i> http://www.mairie-grenade.fr/wp-content/uploads/2011/02/charte-finale-CM-du-22.02.11.pdf
4	Plan Régional pour la Qualité de l'Air- <i>Région Midi Pyrénées</i> http://www2.oramip.org/prqa/
5	Schéma de Cohérence Territorial- <i>Préfecture Haute Garonne</i> http://www.scot-nt.fr
6	Libre Blanc du <i>Centre d'Etude des Bastides</i> http://www.bastide.org
7	Publications du <i>Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie (CREDOC)</i> . http://www.credoc.fr/
8	Projet « Agen Cœur Battant » http://www.agen.fr
9	Commerce de proximité et zones à priorité piétonne. Anticiper les effets possibles- <i>CERTU</i> Les effets induis des zones piétonnes- <i>CETE Aix en Provence</i> Bilan et perspectives de développement des pratiques commerciales non motorisées dans les centres villes et zones piétonnes- <i>Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME)</i> Piétons et Cyclistes dynamisent le commerce de centre-ville et de Proximité - <i>ADEME</i> http://www2.ademe.fr/
10	Plan d'Accessibilité à la Voirie et à l'Espace public (<i>PAVE</i>) (disponible sur demande à asso_cglv@orange.fr ou s'adresser à la CCSG doc non retrouvé sur le site)

ANNEXES

Annexe 1 : Comparaison des distances parcourue à pied pour un même panier achats plaisirs (hors alimentaire)

Un des arguments avancé pour aller dans la grande galerie marchande est la concentration des magasins qui fait qu'on peut tout faire en une seule fois avec un parking à proximité. A titre de comparaison nous avons mesuré les distances parcourues à pied pour un panier identiques d'achats «plaisir» et de services (hors alimentaire) listés ci-dessous :

- Une bouteille de vin
- Un teeshirt de sport
- Une chemise pour homme
- Une commande informatique (câbles ou autre périphérique)
- Un livre
- Un bijou fantaisie pour femme
- Une montre
- Un magazine
- Un envoi de courrier à la Poste
- Une pause café.
- Retrait bancaire

Les lieux choisis sont le centre de Grenade, les SuperU en périphérie de Grenade et Leclerc Blagnac .

Bilan :

Lieu d'achat	Distance parcourue à pied départ véhicule/retour véhicule	Commentaires
Grenade Centre-ville	950 m	Véhicule stationné Quai de Garonne
Super U	250m	Offre incomplète sur site => retour en centre-ville ou Leclerc Blagnac
Leclerc Blagnac	>1000m	Valeur minimale utilisée pour la distance parking-entrée centre commercial : 100m

Annexe 2 : Courrier de soutien au 8 à Huit

Courrier de soutien pour le 8 à Huit de Grenade

Axe : « **Se Déplacer Utilement** » Association « Cœur de Grenade : Lieu de vie !? »

Le 8 à Huit, un service TOUS publics

On ne peut envisager une ville de près de 8 000 habitants sans épicerie. Il est indispensable pour une commune telle que Grenade, de posséder ce type de commerce de proximité pour faire face à une croissance démographique en pleine expansion.

En 10 ans, la population grenadaine a augmenté de plus de 25%. Un accroissement attendu lié à la construction de nouveaux lotissements et au développement de la région. Les chiffres prévisionnels statuent sur une croissance de 50% d'ici à 2030 sur le territoire de Save & Garonne.

Ces grenadins de plus en plus nombreux, habitants de l'hyper centre ou en périphérie, doivent aussi avoir accès à la consommation, les quatre supermarchés de la ville se situant à au moins 1 km du centre.

Le 8 à Huit, n'est plus une « épicerie de rattrapage », mais un véritable lieu d'achat quotidien, avec une offre variée, à un bon rapport qualité/prix et à des tarifs cohérents au marché. En plus de produits « primeurs » et d'épicerie, elle propose un rayon « boucherie », pour remplir le vide laissé par la fermeture de l'unique boucherie du centre depuis 2 ans.

Ses portes sont ouvertes tous les jours y compris les jours fériés, tôt le matin jusqu'à tard le soir. Une amplitude horaire qui lui permet de rivaliser avec ses concurrents et de répondre aux habitudes de consommation des grenadins.

L'épicerie bénéficie d'un emplacement stratégique au cœur de la Bastide, permettant aux seniors d'y accéder facilement. Cette clientèle a impérativement besoin de ce type de commerce de proximité. Pour ceux qui se déplacent en voiture, le 8 à Huit met à disposition un parking privé, avantage rare dans l'hyper centre.

Ses clients de tous profils, classes sociales, sexes et âges sont à la recherche d'un service direct, d'une qualité d'accueil et de conseils. Pour répondre aux besoins de sa clientèle, les managers n'ont pas hésité à mettre en place un service de livraison à domicile.

Le maintien du 8 à Huit répond au développement économique et local de la ville. Outre le fait d'employer deux personnes, ce lieu participe activement à la polarité commerciale du centre. Il fait partie intégrante de l'attractivité qu'exerce Grenade. Il apporte une valeur ajoutée et sa disparition nuirait à l'animation de la ville et à l'intérêt de la communauté.

Le 8 à Huit reste un lieu de rencontres, d'échanges, un endroit nécessaire à notre quotidien, qui fait de Grenade ce qu'elle doit être : une ville où il fait bon vivre !

Ainsi, l'association « Cœur de Grenade : Lieu de vie !? » regroupe des consommateurs qui tiennent à soutenir par ce courrier le projet de rénovation et modernisation du bâtiment existant.



Contact : asso_cglv@orange.fr

Infos : <http://coeurdegrenadelieudevie.over-blog.com> & pages Facebook : coeurdegrenadelieudevie

Annexe 3 : Points durs pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Accessibilité aux services hors centre-ville :

- Il convient de sécuriser et d'améliorer la visibilité des arrêts de bus (scolaires et autres) sur l'ensemble de la commune et de les relier quand cela est possible, à des cheminements piétons sécurisés.
- Route d'Aucamville :
 - Sécuriser le passage protégé devant l'entrée de la piscine : éclairage et plateau traversant.
 - Réserver un espace de cheminement piéton le long du parking du stade vers piscine.
- Créer un passage protégé pour accéder à la maison des solidarités, PMI et au Petit Train de Grenade : plateau traversant.
- Remettre en état l'ancienne voie de chemin de fer pour rejoindre le nouveau centre ALSH et la future école Chemin de Montasse.

Dans le centre-ville :

- Beaucoup de trottoirs sont inaccessibles et/ou encombrés et/ou souillés de déjection canines.
- Panneaux signalétiques parfois trop bas et gênant la progression des piétons et PMR.
- Les poteaux rouges qui bordent le trottoir au début de la rue Gambetta obligent les occupants à ouvrir les portes d'un véhicule (garé correctement sur les places de stationnement prévues) et sortir du côté de la chaussée, ce qui est d'autant plus dangereux là où la rue est à double sens de circulation.
- Faire un état des lieux des gouttières souvent en mauvais état, voire inexistantes et qui provoquent des "douches" désagréables aux piétons.
- Les accès au groupe scolaire Bastide limité par des barrières. Des potelets seraient souhaitables en harmonie avec le reste du mobilier urbain mis en place sur la rue de l'Égalité.

Autour de la Halle :

- Certaines barrières anti-stationnement comportent des angles coupants dangereux pour les enfants.
- L'espace dédiée au déplacement piéton contre les façades est trop étroite.
- Le principe des trottoirs traversant n'est pas clairement indiqué et intégré par les véhicules.

FICHES ACTIONS

Action
n°1

Se Déplacer Utilement

Dynamiser le centre urbain et l'économie locale

Enquête sur les habitudes de consommation de la population de Grenade.

Déterminer si l'offre de commerce de proximité correspond aux habitudes de consommation de la population de Grenade : fréquentation, type de commerce, horaire et jours d'ouverture etc...

Pourquoi ?

Comme dans de nombreuses ville moyenne le commerce de proximité du centre de Grenade subit la concurrence des centres commerciaux pour les achats alimentaires et des zones commerciales pour les « achats plaisirs ».

Avec cette enquête il s'agit de connaître les habitudes de consommations des habitants de la commune:

- Viennent ils en centre-ville et pour quelles raisons?
- Quel type de commerces/services recherchent ils pour Grenade?
- les horaires d'ouverture des commerces actuels correspondent ils à leur mode de vie?
- Quels sont les aménagements qu'ils souhaiteraient pour leur ville?

Le questionnaire se termine par une rubrique « profil »

Ce questionnaire est mis en place par l'association des commerçant du centre-ville de Grenade.

Comment?

1. **Partenariat:** Association CGLV est partenaire de Association des commerçants de Grenade qui mène cette enquête.
2. **Calendrier:**
 - Diffusion de l'enquête Décembre 2013
 - Fin à déterminer par l'association des commerçants de Grenade
3. **Indicateurs de suivit**
 - Nombre de réponses
 - Analyse des résultats à faire
4. **Etat d'avancement (Janvier 2014)**
En cours



Communiquer positivement sur l'offre commerciale du centre-ville de Grenade.

Pourquoi ?

Créer une dynamique positive autour du commerce de proximité du centre-ville et de manière plus générale sur les acteurs de la ville

1. L'association CGLV propose de créer une boîte de jeu de société type « participatif » avec pour thème la commune de Grenade: histoire, patrimoine, économie locale, personnages célèbres etc...
2. Lancer le slogan « Consommez Local: tout le monde y gagne! » :
 - Support pour événements commerciaux: aide aux portages des achats avec Caddie...
 - Information sur l'offre commerciale lors des manifestations où CGLV est présente.
 - Avantages : proposer une carte fidélité à l'échelle de la commune (cf Ville de Corbeil Essone)

Comment?

1. *Partenariat:*

- Association des commerçants de Grenade, Foyer Rural, Office du Tourisme, associations de Grenade.
- Recherche de sponsors pour le Jeu.

2. *Calendrier:*

- Jeu: disponible Noel 2015
- Consommez Local: au besoin de l'association des commerçants de Grenade

3. *Indicateurs de suivit*

A définir

4. *Etat d'avancement*

- Jeu: En cours de définition.
- Consommez Local: 5% sur les achats Librairie Grand Selve.



Action n°3

Se Déplacer Utilement

Dynamiser le centre urbain et l'économie locale

Offre Globale de signalétique pour aires de stationnement.

Guider les véhicules dès l'entrée de la commune vers des zones de stationnement gratuites et illimités à proximité du centre commerçant, optimiser les places de la zone bleue et trouver un espace de stationnement 2 roues

Pourquoi ?

Dans le PGD mis à la disposition de la municipalité le taux d'occupation de l'ensemble des places de parking à moins de 400 m de la Halle est de 51% pourtant, il semble que le stationnement soit un problème récurrent à Grenade. Effectivement, l'offre existe mais n'est pas connue:

- A l'aide d'une signalétique de couleurs indiquer les parking et guider les véhicules depuis les entrées de ville avec le nombre de place la distance à pied vers la Halle.
- Une fois sur les parking, indiquer par affichage l'offre commerciale, les services et autres centre d'intérêts accompagnés des temps de trajets à pied.
- Dans le centre-ville, harmoniser le mobilier urbain et le sécuriser pour permettre le repérage et l'accessibilité de tous (attention à la hauteur des informations, au angles coupants etc...)

La création d'une zone de rencontre autour de la Halle devrait permettre de dégager 3 à 4 nouvelles places de stationnement en zone bleu.

Pour une meilleur visibilité des traversée piétons un parking 2 roues pourrait être aménagé à l'intersection Rues Gambetta et Castelbajac .

Comment?

1. *Partenariat:*

- Association des commerçants de Grenade.
- CCSG au travers de l'axe 2 de l'OMPCA

2. *Calendrier:*

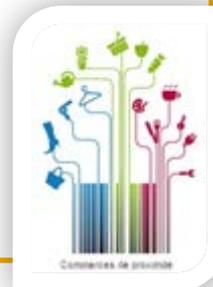
- *Document envoyé le*
- *Rencontre avec l'animatrice de l'OMPCA*
Décembre 2013

3. *Indicateurs de suivit*

- *S'accorder avec le PAVE*

4. *Etat d'avancement*

- *Document présenté page suivante*
- *CGLV en attente de réunion de travail avec la CCSG.*



Se Déplacer Autrement

Développement des mode doux en accord avec une circulation apaisée

Action
n°4

Création d'une ligne CARAPATTES sur le groupe scolaire Bastide.

CARAPATTES est un moyen d'accompagner les enfants à pied et en groupe vers école. Cela fonctionne comme un bus avec des arrêts et des horaires fixes. Le long du trajet, les enfants constituent un "car à pattes" accompagné par des adultes identifiés et équipés de matériel de sécurité.

Pourquoi ?

- Pour les enfants:
 - Marcher: c'est être actif et autonome
 - Sensibilisation aux codes de la route et de la rue.
 - Evacuer l'excitation avant d'arriver à l'école.
- Pour les parents non accompagnants:
 - Possibilité de laisser son enfant sur le trajet maison/travail → Diminution du stress due aux risques d'être en retard,
 - Echange convivial avec d'autres parents.
 - Sensibilisation aux déplacements doux plutôt qu'au « tout voiture ».
- Pour les accompagnants:
 - Participation à un programme utile pour la ville et ses habitants.
- Pour la ville (à intégrer dans un plan d'aménagement global):
 - Réduction des embouteillages à proximité des écoles et du trafic via l'hyper centre.
 - Réduction de la pollution (un CARAPATTE permet d'économiser 180gr de CO2 /enfant/jour marché-ADEME).
 - Baisse de l'accidentologie grâce à une population mieux sensibilisée dès l'enfance.



Comment?

1. Partenariat:

Groupe scolaire Bastide, Mairie de Grenade et CCSG.

2. Calendrier:

- Septembre->Décembre 2013 : Informer et Sensibiliser sur le CARAPATTES
- Janvier->Avril 2014 : Mise en place d'une/de plusieurs ligne(s) pilote(s)
- Avril ->Juin 2014 : Lancement du CARAPATTES et retour d'expérience

3. Indicateurs de suivit

- Nombre de parents encadrants + encadrants externes (CCAS etc...)
- Nombre d'enfants participants
- Pérennité dans le temps

4. Etat d'avancement (Janvier 2014)

Analyse de l'enquête enfants/parents disponible ici:

<http://coeurdegrenadelieudevie.overblog.com/carapatte>

Création d'un document d'information sur les Zone 30 et Zone de rencontre.

Quelles sont les règles à suivre quand on se déplace dans ces nouveaux aménagements en voiture, à vélo ou à pied.

Pourquoi ?

- Les aménagements Zone 30 et Zone de Rencontre sont mal connus car récents.
- La majeure partie des signalétiques actuelles du code de la route sont affectées à une seule rue, ici on parle de Zone donc l'information se trouve une fois à l'entrée et une fois à la sortie.
- Un même panneau impose des règles différentes pour 3 modes de déplacements différents: motorisé, à vélo et à pied.
- Les informations distribuées dans le Bulletin Municipal ne sont lues que par les Grenadins or les usager de l'espace public viennent d'autres communes.
- Une des clés de la réussite des aménagements est la communication avant et l'information après.

Comment?

1. Partenariat:

- Création: Mairie de Grenade, CCSG
- Impression: Crédit Agricole

2. Calendrier:

- Quand les travaux rue de l'Égalité seront terminés

3. Indicateurs de suivit

- Attitude du public à la réception du document

4. Etat d'avancement (Janvier 2014)

- Définir les modalités de distribution
- Voir le document page suivante



Changer la configuration des accès piétons sous la Halle .

Quelles sont les règles à suivre quand on se déplace dans ces nouveaux aménagements en voiture, à vélo ou à pied.

Pourquoi ?

- Rendre accessible à tous au périmètre de la Halle.
- Donner une meilleur visibilité au monument.
- Faciliter l'accès aux terrasses des cafés/restaurants.
- Harmoniser le mobilier urbains dans le périmètre de la « zone de rencontre ».
- Dégager 3 à 4 places de parkings supplémentaires dans la zone de bleue

Comment ?

1. *Partenariat:*

Montage photo: studio LEPRISME

2. *Calendrier:*

A définir

3. *Indicateurs de suivit*

A définir avec les différents acteurs lors de la mise en place de la concertation.

4. *Etat d'avancement (Janvier 2014)*

Voir détails des modifications proposées page suivante.



Mise en valeur du patrimoine (culturel, humain et bâti) de la commune.

Pourquoi ?

- Valoriser le patrimoine existant.
- Créer une dynamique commune autour d'un évènement en lien avec le patrimoine.
- Parier sur un changement de comportement une fois la ville mise en valeur: diminution des déjections canines, rénovation des façades, appropriation de l'espace public.



Comment?

1. Partenariat:

Les institutionnels
Les associations de Grenade
Toute personnes de bonne volonté

2. Calendrier:

Le plus rapidement possible

3. Indicateurs de suivit

- L'état général de la ville: déjections canines, container poubelles etc...
- Participation intergénérationnelle et inter quartier.

4. Etat d'avancement Janvier 2014

- *Campagne décalée anti-crotte pour le mois Février.*
- *Voir le détail des actions page suivantes*